

Le retour du loup en Wallonie

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 465 (2016-2017) 1

- Question écrite du **12/05/2017**

- de LEGASSE Dimitri
- à COLLIN René, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région

Il est beaucoup question dans l'actualité récente du retour du loup. Cet animal aurait en effet été aperçu par plusieurs témoins.

Pour les spécialistes, le retour du loup dans nos forêts wallonnes est de toute façon inéluctable étant donné sa présence établie dans les forêts allemandes et française.

Ce retour fait place à beaucoup de rumeurs, notamment sur la mort de bétail de certains éleveurs. Une carcasse de mouton a notamment été retrouvée près du quartier des Champs de Chalonne. Elle est étudiée par le Demna, le Département de l'étude du milieu naturel et agricole.

Est-il établi que le loup est de retour chez nous ?

Pour mettre fin aux rumeurs, a-t-il pu être prouvé que le loup s'est attaqué à du bétail récemment ?

Monsieur le Ministre a-t-il des projets pour que la cohabitation avec le loup et la population se passe sans problème et crainte infondée ?

- Réponse du **07/06/2017**

- de COLLIN René

Un retour naturel du loup est tout à fait possible et même probable, car, objectivement, il existe des éléments qui plaident en faveur de ce retour dans nos contrées.

Les agents de l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS) connaissent la présence du loup depuis 24 ans en France. En particulier, l'expérience et l'apport scientifique de Monsieur Marboutin, responsable grands prédateurs à l'Unité « Prédateurs - animaux déprédateurs », sont unanimement reconnus.

Au stade actuel des observations rapportées et validées par la DGO3 suite à l'application des procédures développées par l'ONCFS, un ou deux individus isolés appartenant à

l'espèce loup auraient été effectivement observés en Wallonie. Il s'agirait vraisemblablement d'individus en passage et non d'animaux issus d'une meute présente en Wallonie. On ne peut donc, à ce stade, certainement pas parler d'animaux installés dans nos forêts.

Cinq experts de la DGO3 ont bénéficié d'une formation donnée à l'ONCFS en mai 2016.

Compte tenu de cette importante expérience française et des éléments rapportés par les 5 experts wallons, le Département de l'Étude du milieu naturel et agricole (DEMNA), le Département de la Nature et des Forêts (DNF) et l'Université de Liège se sont réunis afin d'élaborer une stratégie et de proposer les 4 mesures les plus pertinentes pour la Wallonie, au stade actuel du développement de l'espèce, pour parvenir à une cohabitation avec le loup.

La DGO3 assure le suivi de l'espèce. Cette mission exige la collecte d'informations objectives et validées. La distinction entre loup et grand canidé reste complexe, nécessite l'application de procédures de relevé d'indices directs et indirects.

Il est donc prévu d'installer un réseau d'observateurs « agréés », à l'instar de ce qui se fait dans le cadre de l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts, sur lequel le suivi du loup en Wallonie peut s'appuyer.

Ce réseau d'observateurs est coordonné par l'administration et implique des partenaires externes issus de différents milieux associatifs afin de limiter la multiplication d'initiatives non coordonnées.